

SAINT-MAURICE

INFO

JANV.
2021



Que 2021

vous apporte beaucoup de bonheur !

Igor Semo

Maire de Saint-Maurice

Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois

**le Conseil municipal et le personnel communal
vous souhaitent une très bonne année 2021.**



« Chers Mauritiennes et Mauritiens,

Nous traversons une crise qui bouleverse nos vies et nous isole, rendant l'avenir incertain. Ces porte-bonheurs ne suffiront pas hélas à faire face à ces difficultés... Comptez plutôt sur notre engagement et notre détermination à faire de 2021 une année riche de projets !

Vous pouvez aussi compter sur les valeurs républicaines et de service public qui nous animent sans relâche.

Ensemble, faisons de 2021 une année de solidarité, d'espérance et de confiance dans l'avenir de Saint-Maurice.

À chacune et à chacun d'entre vous,
j'adresse mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux,
de belle et bonne année pour vous-même
et tous ceux qui vous sont chers. »



**Compte tenu du contexte sanitaire,
la traditionnelle cérémonie des vœux est annulée.
Retrouvez le message vidéo des vœux d'Igor Semo et le film
des illuminations de Noël sur le site et la page facebook de la Ville.**

Pour connaître la signification des porte-bonheurs,
rendez-vous sur le site de la ville :
www.ville-saint-maurice.com.

Instants 4

Ça fait l'actu 6

Grand angle 8

Ça fait l'actu 10

Portrait 12

Culture 13

Tribunes 14

Pharmacies 15

État civil 15

SAINT-MAURICE INFO

Magazine édité par la direction de la communication de la ville de Saint-Maurice.
55 rue du Mal Leclerc - Saint-Maurice
01 45 18 82 10

www.ville-saint-maurice.com

Directeur de la publication : Maire de Saint-Maurice :
Igor Semo

Rédaction/Coordination : Service de la communication -
Dominique Contensoux - Cécile Gailhac.

Maquette : Laure Lacour.

Photographes : Adobe Stock -
Service Communication.

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution.

Nombre d'exemplaires : 8 600.



www.ville-saint-maurice.com

<https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94>

<http://www.facebook.com/VilledesaintMaurice>

Inscription au système d'alerte par SMS sur le site de la Ville. Système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement en cas d'évènement majeur.
Ne s'inscrire qu'une seule fois.

Application mobile gratuite sur les stores.

ÉDITO

L'année 2020 est une année singulière qui nous marquera durablement. Vous avez fait preuve d'une grande capacité de résistance et d'adaptation face aux épreuves de la crise sanitaire. Je tiens à saluer aussi votre engagement qui a permis de mener à bien des actions en faveur des personnels soignants, des personnes isolées et des plus démunis. Votre formidable mobilisation pour la distribution des premiers masques vous honore et illustre combien les Mauritiens peuvent être solidaires.

Avec les agents communaux, que je tiens à remercier chaleureusement, vos élus ont dû relever de nombreux défis pour assurer la continuité des services publics, même au plus fort de la crise. Malgré la situation en cette fin d'année, la Ville a revêtu ses habits de fête avec des illuminations inédites qui ont connu un grand succès, témoignant du besoin d'émerveillement et de nouveautés.

En dépit des incertitudes liées à la crise sanitaire, 2021 sera une année de grands projets pour Saint-Maurice : définition des travaux de rénovation de notre centre sportif, le COSEC ; achèvement de la réhabilitation de la piscine de Charenton cofinancée par la Ville de Saint-Maurice à hauteur de 1,3 M€ ; lancement du concours pour la rénovation du cinéma Capitole ; définition du programme de restructuration et de modernisation des Hôpitaux de Saint-Maurice ; conception de l'Espace Jeunesse place de l'Écluse ; lutte contre la pollution de l'air ; remplacement des chaudières municipales par des équipements économes en énergie ; nouveaux équipements pour la police municipale ; rénovation de logements sociaux avec nos partenaires bailleurs... Avec l'équipe municipale, nous avons hâte de vous les présenter !

Dès à présent, plusieurs projets décidés lors du conseil municipal de décembre deviennent tangibles. L'annexe de la mairie située dans le quartier Montgolfier ouvre ses portes et vous facilitera la vie. La mutuelle communale de santé peut désormais être souscrite. Enfin, j'ai décidé d'augmenter la fréquence de la permanence juridique en mairie sur le droit des femmes qui devient hebdomadaire.



Je vous souhaite une très bonne et heureuse année, bonne santé et prospérité pour vous et vos proches, une année riche de projets pour notre Ville.

Vive Saint-Maurice !

Très cordialement,

Igor SEMO

Votre Maire

Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois

Pour suivre l'actualité de votre maire

www.facebook.com/igor.semo



La Caisse d'Allocations Familiales distribue actuellement des masques dits inclusifs aux personnels des crèches municipales. Ces masques, fabriqués à l'origine pour les malentendants, permettent de voir la bouche grâce à une partie transparente. Les professionnels de la petite enfance offrent désormais à nouveau des visages souriants et peuvent remettre l'interaction et la communication non verbale au cœur de leurs échanges avec les enfants et leurs familles. Une bonne nouvelle pour nos bambins !



JOURNÉE PÉDAGOGIQUE AVEC JEAN EPSTEIN

Les agents de la petite enfance de Saint-Maurice ont été invités à une journée pédagogique avec Jean Epstein, expert-référent des modes d'accueil du jeune enfant et spécialiste des questions relatives au développement de l'enfant et de l'adolescent. Le Maire, Igor Semo, très sensible à cette thématique, a tenu à lui souhaiter personnellement la bienvenue. Des conférences et des débats très intéressants ont ponctué cette journée organisée en visioconférence entre l'Espace Delacroix et la salle Louis Juvet afin de respecter la distanciation sociale.



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Pour les fêtes, le CCAS offre chaque année aux seniors âgés de plus de 65 ans, un colis ou un repas. En raison de la crise sanitaire, les festivités n'ont pas pu avoir lieu. Ce sont donc 730 colis qui ont ainsi été distribués. Le Maire, Igor Semo, est venu saluer les seniors en ce premier jour de distribution. En effet, afin de respecter les gestes barrières, la remise des paquets gourmands a été organisée par ordre alphabétique et échelonnée sur trois jours.

UNE MONTAGNE DE CADEAUX POUR LES PLUS DÉMUNIS



Les associations de parents d'élèves *La Page Blanche*, la *PEEP* et la *FCPE* ont organisé, en collaboration avec les directrices d'école, une collecte de boîtes de Noël au profit de l'association *Au Petit Plus*. Le principe : offrir, dans une ancienne boîte à chaussures décorée, un vêtement chaud, une gourmandise, un divertissement, un produit d'hygiène ou de beauté et un petit mot. Merci à tous les enfants et à leurs parents qui se sont mobilisés pour offrir un peu de bonheur aux plus démunis. Merci aussi aux Mauritiens venus porter leur cadeau au marché. 289 boîtes ont ainsi été collectées. Le surplus a été donné aux *Restos du Cœur*, à la *Croix-Rouge* et *Makan Parents Enfants* pour leurs maraudes.

MAISON DE SANTÉ une première étape décisive



D'ici 18 mois, la Maison de santé du quartier du Pont devrait ouvrir ses portes. Le 10 décembre, le conseil municipal a lancé l'opération qui aboutira à renforcer l'offre médicale sur la ville.

Comme dans de nombreuses communes d'Île-de-France, Saint-Maurice a vu, au cours des dernières années, le nombre de ses médecins généralistes se réduire. Cette situation a conduit la Ville à rechercher des solutions, d'abord pour maintenir les praticiens présents, ensuite pour attirer de jeunes docteurs. Deux secteurs ont été identifiés comme prioritaires, compte tenu du non remplacement des généralistes y ayant cessé leur activité : le quartier du Pont et Montgolfier.

Si les recherches d'opportunité se poursuivent côté Montgolfier, la Ville a saisi l'occasion d'une nouvelle construction côté Pont pour concrétiser sa volonté d'apporter une réponse à la désertification médicale qui guette les communes franciliennes. Elle a négocié avec un bailleur – SEQENS – la mise à disposition d'un local, au

rez-de-chaussée du futur bâtiment qui sera construit au 24 bis rue du Maréchal Leclerc. Les travaux devant commencer très prochainement, il était nécessaire d'officialiser le partenariat entre la ville et ce bailleur.

D'un côté, SEQENS s'engage à réaliser un cabinet médical de 103 m² susceptible d'accueillir 3 praticiens, dans le respect d'un cahier des charges spécifique. Il se charge également d'obtenir de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Régional les subventions correspondantes en contrepartie desquelles il proposera à ces médecins un loyer minoré (environ 1 900 €).

De l'autre, la Ville recherchera, avec l'appui de l'Union régionale des professionnels de santé (URPS), les médecins, généralistes ou spécialistes, ou autres intervenants médicaux susceptibles d'occuper cette structure. Elle s'est engagée, dans l'hypothèse où le cabinet ne serait pas totalement pourvu dès son ouverture, à prendre à sa charge la part du loyer correspondant au(x) praticien(s) manquant(s) pendant au maximum 2 ans.

Comme le Maire, Igor SEMO, l'a indiqué, c'est un risque calculé : alors même que le cabinet n'ouvrira vraisemblablement ses portes qu'au 2^e semestre 2022, **2 médecins – sur les 3 recherchés – ont déjà fait part à la ville de leur intention de s'inscrire dans ce projet.**

MUTUELLE COMMUNALE de santé



Nous vous en parlions le mois dernier, la Ville, en partenariat avec l'Association à but non lucratif Mut'Com, vous facilite l'accès à une mutuelle. Elle s'adresse à tous sans condition d'âge ni de santé. Rappel.

Différentes options s'offrent à vous, les tarifs varient en fonction du niveau de garantie choisi. La Ville facilite aussi l'accès avec des permanences d'information et d'adhésion sur rendez-vous, tous les mardis à l'Hôtel de Ville. **Attention, la commune sert uniquement d'intermédiaire entre les habitants et la mutuelle.** Les habitants souscrivent librement à l'offre si celle-ci s'avère avantageuse. La mutuelle, quant à elle, porte les garanties du contrat et assure le risque.

Prise de rendez-vous à la Direction des Solidarités au 06 34 69 06 73. En dehors des permanences, contactez le 05 56 23 87 85 ou par mail : prop@lamutuellecommunale.com

Pour plus de renseignements : www.lamutuellecommunale.com

LOGEMENT SOCIAL

un nouveau projet démarre

Immobilière 3F a acquis auprès de la Ville une parcelle située au 85 bis rue du Maréchal Leclerc en vue d'y construire 22 logements. Sur cette parcelle, se dresse l'ancienne gendarmerie qui sera entièrement conservée et fera l'objet de travaux d'entretien et de reprises ponctuelles.



Conservation de l'ancienne gendarmerie.



Construction à l'arrière du bâtiment existant.

Immobilière 3F gère 250 000 logements. Son agence, située à Alfortville, assure la gestion de plus de 21 000 logements dans 40 des 47 communes du Val-de-Marne, dont 559 à Saint-Maurice (10 résidences et 5 gardiens). Le cabinet d'architecture 3AM+ et l'entreprise générale de travaux KS CONSTRUCTION ont été sélectionnés pour mener à bien cette opération.

LE PROJET ARCHITECTURAL

Le traitement général du projet architectural repose sur une écriture rythmée, aux lignes simples, aux matériaux nobles (plaquettes de terre cuite ou enduits lisses de ton pierre claire ou soutenue, menuiseries laquées gris anthracite) et intégrant des détails de serrurerie (garde-corps) très soignés.

LE PROJET PAYSAGER

La parcelle a fait l'objet d'une réflexion particulière sur l'aspect paysager. Des arbres-tiges seront plantés entre le nouveau bâtiment et l'ancienne

gendarmerie. Des arbustes, plantes grimpantes et plantes couvre-sols viendront agrémenter les abords du nouveau bâtiment.

L'ANCIENNE GENDARMERIE

L'enveloppe de l'ancienne gendarmerie fera également l'objet de quelques travaux : rénovation des façades, d'une porte en bois à 2 vantaux, démontage de la couverture, remplacement des entablements en zinc et réfection des naissances d'eaux pluviales.

HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Cette construction neuve sera labellisée CERQUAL NF Habitat HQE. Ce processus de labellisation participe à une meilleure qualité de conception et de réalisation des logements ainsi qu'au respect de l'environnement pendant la construction puis pendant la vie du bâtiment. Au-delà de cette certification et d'une performance énergétique de plus de 20 % au-dessus des exigences de la réglementation, il est

prévu l'usage d'une énergie renouvelable pour permettre de couvrir plus de 30 % des besoins en eau chaude sanitaire des logements. Des panneaux solaires seront installés en toiture du bâtiment.

LE PLANNING DE TRAVAUX PRÉVISIONNEL (18 MOIS)

- **Jan. 2021** : débroussaillage du terrain.
- **Fév. 2021** : démarrage du terrassement avec mise en place d'une installation de chantier spécifique.
- **Été 2021** : installation de la grue pour le démarrage du gros-œuvre.
- **1^{er} trim. 2022** : second œuvre.
- **3^e trim. 2022** : fin de chantier.

Une permanence téléphonique sera assurée par le cadre de travaux de KS CONSTRUCTION en poste sur le projet ainsi que sur la ligne fixe des bureaux, à Charenton-le-Pont, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h au 01 48 86 86 80.

MONTGOLFIER/PANORAMIS

La mairie annexe ouvre ses portes

Installée dans l'ancien local de la Poste, la mairie annexe va vous proposer, en ce début d'année, renseignements administratifs et services publics. Une initiative forte de la Municipalité en terme de proximité.

Si le quartier Montgolfier bénéficie déjà d'un certain nombre de structures municipales (écoles, crèches, gymnase, maison des jeunes, etc.), ses habitants, comme ceux de Panoramis, étaient contraints jusqu'à présent, pour certaines de leurs démarches administratives, de se rendre obligatoirement en mairie, c'est-à-dire à près de 3 km de leur domicile.

La configuration de Saint-Maurice a ainsi conduit la Municipalité, depuis des dizaines d'années, à quasiment doubler les équipements publics communaux afin de proposer aux habitants une même proximité. De ce point de vue, la fermeture du Bureau de Poste – contre laquelle la ville s'est mobilisée, témoigne d'une politique générale qui est à l'opposé de celle de l'équipe municipale.

AU PLUS PRÈS DE VOS ATTENTES

Après s'être battu pour récupérer quasi gratuitement – 1 €! – le local abandonné par la Poste rue Fragonard, le Maire, Igor SEMO, a souhaité au contraire renforcer les services publics disponibles dans cette partie de la ville. Sur sa proposition, le Conseil municipal, dans sa séance du 10 décembre, a approuvé l'ouverture d'une annexe de la mairie.

Deux agents municipaux vous y accueilleront courant janvier et y seront à votre disposition. Vous pourrez y obtenir un maximum de renseignements et vous pourrez aussi y effectuer, dans un premier temps, un certain nombre de démarches comme les inscriptions scolaires et périscolaires, vos règlements (à la régie), les dossiers de demande de place en crèche, de logement ou d'aide sociale, etc.

Dans un second temps, une fois les autorisations préfectorales obtenues, il vous sera également possible d'effectuer d'autres démarches relevant de l'État civil (par exemple, dossier de carte nationale d'identité ou de passeport). Les horaires d'ouverture – d'abord 25 h réparties sur 5 jours – seront adaptés en fonction de la montée en puissance des services proposés. Il est ainsi envisagé d'y organiser des permanences de la Police municipale.

FRANCE SERVICES, UN NOUVEAU SERVICE POUR TOUS
Enfin, cette mairie-annexe accueillera prochainement le dispositif « France Services » en cours de labellisation. Plusieurs organismes ou services publics nationaux y seront



accessibles comme le ministère de l'Intérieur, la CPAM, la CAF, l'assurance vieillesse, Pôle emploi, la Poste, les finances publiques, les services départementaux d'accès au droit et la mutuelle sociale agricole. Les agents municipaux ont d'ores et déjà reçu une formation leur permettant de faire face aux questions que vous pourrez



Photomontage prévisionnel.

leur poser dans le cadre de vos relations avec ces services de l'État. **France Services sera, bien entendu, à disposition de tous les Mauritiens, quel que soit leur quartier.** La Ville bénéficiera de la part de l'État d'une subvention de 30 000 € par an pour faire face aux dépenses générées par ce nouveau service.

Au travers de cette ouverture mais aussi d'autres initiatives, comme la réorganisation du kiosque, la Municipalité entend renforcer d'une part la proximité des services communaux avec la population, d'autre part l'attractivité de quartiers disposant déjà de nombreux autres atouts.

SAINT-MAURICE INFO / Grand angle

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DÉCEMBRE 2020 NOUVELLES DÉLÉGATIONS



Pascal Duray
9^e Maire adjoint en charge
de la sécurité publique



Dominique Duroselle
Conseillère municipale déléguée
en charge du logement



Pascale Fresne
Conseillère municipale déléguée
aux commissions de sécurité

NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX



Natacha Morali
Conseillère municipale



Yves Sarfati
Conseiller municipal

ENSEMBLE, FAISONS UN GESTE pour notre environnement !

Crottes de chien, encombrants, masques au sol... Les incivilités sont encore trop nombreuses dans notre ville. Les équipes des services techniques travaillent sans relâche afin d'offrir un cadre de vie agréable. Aidons-les en respectant des règles simples.

COLLECTE DES BIO-DÉCHETS



Deux collecteurs de bio-déchets sont désormais disponibles au Marché les mardis, vendredis et dimanches de 7 h à 13 h et au 14 rue Paul Verlaine les mardis et vendredis de 8 h à 14 h.

Les bio-déchets sont des déchets organiques issus de ressources naturelles végétales ou animales. Ils sont constitués principalement des déchets de cuisine (épluchures de légumes et autres restes alimentaires) et des déchets verts du jardin (feuilles mortes...).

Si vous souhaitez obtenir un bio-seau, contactez le Territoire Paris Est Marne&Bois au 01 48 71 59 13 ou faites la demande par mail à environnement@pemb.fr.

RECYCLAGE DE VOTRE SAPIN DE NOËL

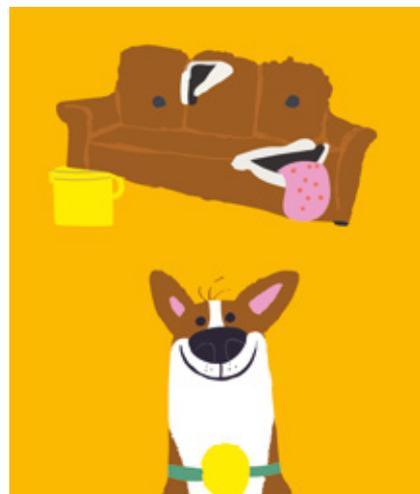


Après les fêtes, offrez une seconde vie à votre sapin et n'encombrez pas les trottoirs. De nombreux points de collecte sont répartis sur toute la ville du 27 décembre au 15 janvier.

Il suffit d'y déposer votre sapin naturel (sans décoration, ni sac, ni neige artificielle). Il sera broyé puis réutilisé pour le paillage des haies de la ville.

Points de collecte : place Montgolfier / quai Bir Hakeim / Briand - Lumière / Lumière - Canadiens / place de l'écluse / CFA / Leclerc - Gredat / square Denise Legrix / rue du Val d'Osne / Place Jean Jaurès / Résidence Mozart / rue des Épinettes. Retrouvez-les tous sur le site de la ville : www.ville-saint-maurice.fr

ENCOMBRANTS ET DÉJECTIONS CANINES



Pour éviter la prolifération des dépôts sauvages, le Territoire Paris Est Marne&Bois propose l'enlèvement de vos encombrants tous les lundis. Ils doivent être sortis le dimanche à partir de 19 h 30 ou sur rdv au 01 30 06 87 97.

Quant aux déjections de nos amis canins, vous trouverez des totems verts portant le nom de Toutounet, avec des distributeurs de sacs dans la plupart des quartiers de la ville, géolocalisés sur le plan interactif. Il y a toujours une corbeille, soit intégrée au totem, soit à proximité. C'est facile et totalement hygiénique !

Nous vous rappelons que l'accès des chiens au marché est interdit.

ENFANCE

2021/2022 Inscriptions scolaires



Afin de respecter les précautions sanitaires et de laisser plus de temps aux familles, la période des inscriptions scolaires est élargie cette année. Elles auront lieu du 1^{er} février au 2 avril 2021.

Votre enfant est né en 2018 ? Il est temps de faire sa préinscription auprès des services municipaux pour son entrée à l'école maternelle en septembre prochain. La fiche de renseignements à compléter est à télécharger sur le site de la Ville rubrique Enfance.

Pour les enfants déjà inscrits dans une école maternelle de Saint-Maurice, le passage en école élémentaire se fera automatiquement sans nouvelle inscription. Seuls les nouveaux Mauritiens doivent s'inscrire. Les pièces à fournir sont les mêmes que pour l'inscription en maternelle auxquelles il faut ajouter un certificat de radiation de l'ancien établissement scolaire de l'enfant.

Pré-inscription obligatoire auprès du service scolaire à la mairie ou par mail : animation@ville-saint-maurice.fr

JEUNESSE

POSTULEZ AU PRIX Saint-Maurice Jeunes !



Chaque année la Ville récompense un jeune qui s'est particulièrement distingué dans un domaine : sport, études, vie associative, mérite, citoyenneté, arts... et si c'était vous ?

Champion dans votre domaine sportif ou culturel, bénévole dans une association, inventeur de génie, étudiant méritant... Tous les profils peuvent tenter leur chance de remporter le Prix Saint-Maurice Jeunes 2021.

Vous êtes âgé de 15 à 26 ans et souhaitez postuler pour recevoir le Prix Saint-Maurice Jeunes 2021 ?

Envoyez par courrier votre lettre de motivation expliquant votre profil à :
M^{me} Hélène Coupé
Maire adjointe
Hôtel de Ville
55 rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice

N'hésitez-pas, lancez-vous !

**Date limite des inscriptions :
31 janvier 2021.**

ACCOMPAGNEMENT

PERMANENCE HEBDOMADAIRE pour le CIDFF



Depuis le 5 janvier 2021, la permanence du Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) à l'Hôtel de Ville a lieu tous les mercredis après-midi.

La Ville propose cette permanence gratuite et confidentielle avec le CIDFF du Val-de-Marne, sur rendez-vous.

Le CIDFF oriente et accompagne dans des domaines très variés : informations sur des démarches juridiques, questions concernant le droit de la famille (mariage, PACS, divorce, autorité parentale, succession, surendettement, pension alimentaire, état civil...) mais aussi le droit des biens, du travail, le droit social ou pénal, le droit des étrangers, l'accompagnement juridique et psychologique des victimes de violences...

Rendez-vous préalable au :
01 45 18 82 10.

Retrouvez tous les détails sur le site de la Ville rubrique « Social et santé ».

PORTRAIT

LUC
SONOR

Un footballeur
de légende



Rencontre avec un Mauricien, ancien footballeur professionnel, Champion de France en 1988 avec l'AS Monaco, actuellement chroniqueur sportif pour la télévision.

Luc Sonor est né en Guadeloupe en 1962. Il arrive en métropole à l'âge de 14 ans afin d'intégrer le centre de formation de Sedan. Rapidement repéré, il signe chez les pros à 17 ans. Le défenseur intègre l'équipe de France, avec laquelle il sera sélectionné 9 fois. Il remporte la Coupe de France avec Metz en 1984. Il joue une grande partie de sa carrière pour l'AS Monaco avec le célèbre entraîneur Arsène Wenger. Il jouera d'ailleurs plus de 300 matchs avec les « rouge et blanc » avec qui il remportera le titre de Champion de France en 1988 puis, à nouveau la Coupe de France en 1991 et arrive en finale de la Coupe d'Europe en 1993.

Il poursuivra sa carrière aux États-Unis, dans l'Île de la Réunion puis en Écosse. En 2008, il raccroche les crampons et devient entraîneur.

Aujourd'hui, consultant pour la télévision, il s'occupe également du Club des Anciens Internationaux de Football qui gère la reconversion des joueurs professionnels et organise, entre autres, des matchs caritatifs pour récolter des fonds. Très investi sur le plan associatif, Luc Sonor a monté *La Corsair Foot Academy*, qui aide les jeunes Antillais à accéder aux centres de formation métropolitains, et participe activement à l'Association *Artistes Sportifs de Cœur*

de Fabrice Halipré, au profit des personnes âgées et handicapées.

Ce sportif au grand cœur vit en famille à Saint-Maurice avec son épouse et son fils également footballeur. *J'habite depuis longtemps en bordure du Bois de Vincennes. Après Joinville, nous avons choisi Saint-Maurice, depuis quelques années déjà, pour son cadre de vie et sa tranquillité.*

Actuellement, il organise des actions pour récolter des fonds pour le service de pédiatrie de l'hôpital de Pointe-à-Pitre qui a été endommagé par un incendie.

« Le football dont j'ai fait mon métier m'a permis de voir et de découvrir beaucoup de lieux superbes. Saint-Maurice en fait partie : c'est calme, proche de Paris, tout en étant éloigné... C'est la tranquillité que j'aime. »

CULTURE

LA CULTURE PRÊTE À DÉMARRER !

Le conservatoire Olivier Messiaen a rouvert ses portes le lundi 4 janvier 2021. Les cours seront donnés en présentiel jusqu'à 19 h 30 afin de respecter le couvre-feu. Les enseignants se mettront en rapport avec les parents et les élèves afin de réorganiser un nouvel emploi du temps.

Les médiathèques sont également ouvertes aux horaires habituels.

SAMEDI 16 JANVIER À 19 H

Marie des Poules, gouvernante



George Sand et Marie Caillaud. Deux femmes, deux destins, un même combat pour la liberté. Lorsqu'à onze ans, Marie Caillaud entre à Nohant au service de George Sand, elle ne sait pas encore qu'on l'appellera Marie des Poules, la servante qui va chercher les œufs au poulailler. Elle ne sait pas non plus qu'elle y apprendra à lire, à écrire, à jouer la comédie et à interpréter 35 pièces écrites par George Sand. Elle sait encore moins qu'elle éprouvera les souffrances d'un amour qui va la marquer à vie...

Une pièce de : Gérard Savoisien. Avec : Béatrice Agenin et Arnaud Denis. Mise en scène : Arnaud Denis, assisté de George Vauraz.

Molières 2020 du théâtre privé et comédienne dans un spectacle de théâtre privé.

MERCREDI 3 FÉVRIER À 20 H

L'opposition Mitterrand VS Rocard



Présentation exceptionnelle pour clôturer la résidence à Saint-Maurice ! Courant 1980, Mitterrand et Rocard se sont rencontrés rue de Bièvre pour « s'entendre » sur celui des deux qui représenterait le parti socialiste en 81 pour la présidentielle...

Avec : Philippe Mignan, Cyrille Eldin.
De : Georges Naudy. Mise en scène : Éric Civanyan, assisté de Sylvie Paupardin.
Scénographie : Edouard Laug. Costumes : Régine Marangé. Production : Théâtre de l'Atelier, François Volard Acte 2, Serge Paumier Productions. Coproduction : Le Radiant Bellevue Caluire-Lyon.

Entrée libre dans la limite des places disponibles et sur présentation d'une invitation à télécharger sur le site de la ville : www.ville-saint-maurice.com/203/theatre-du-val-d-osne.htm

VENDREDI 5 FÉVRIER À 20 H

Benoît Lagane, le conteur cathodique



La vie en séries de l'homme qui avait les yeux carrés. Foncer en Ferrari sur les routes d'Hawaï, tomber toujours à pic, tchatcher avec ses Friends, se poser dans une salle de garde des Urgences pour refaire le monde. Se fâcher tout vert et être OK avec ça. Enfin réussir un réveillon de Noël...

Du fantasme télévisé à la réalité, il n'y a que quelques pas. Ceux de Benoît Lagane sur scène. Avec lui, on refait un bout de chemin avec des personnages mythiques sortis du petit écran pour entrer dans nos vies. Le Mauricien, journaliste saltimbanque à France Inter et chroniqueur séries à Télématin, nous offre une plongée drôle et émouvante dans l'histoire des séries télé...

Présenté par : La compagnie Le Cri de l'Armoire. De et par : Benoît Lagane avec la complicité de Raphaël Hornung. Création sonore : Thomas Beau.

**Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.
Billetterie en ligne (Billetweb) ouverte pour tous les spectacles !**

TRIBUNES

AU REVOIR 2020, BIENVENUE 2021

2020 restera à jamais gravée dans nos mémoires avec une crise sanitaire sans précédent. A Saint-Maurice, nos agents municipaux ont été pleinement investis pour la gérer et faire en sorte d'assurer un service public de grande qualité. Nous tenons à les remercier pour cet engagement sans faille.

Nos regards se tournent dorénavant vers 2021. Pour cette nouvelle année, nous vous annonçons l'ouverture d'une Mairie-annexe, située dans le quartier Montgolfier. Plusieurs services municipaux et un guichet France Services vous permettront de réaliser de nombreuses démarches administratives et d'assurer une proximité plus forte entre l'administration et les concitoyens. Rendons hommage à notre défunte collègue, Claudine DAHAN, qui a porté ce projet.

En 2021, comme toujours, la majorité municipale, comme les agents municipaux, est pleinement mobilisée pour continuer à faire de Saint-Maurice, une ville attrayante et une des plus agréables du Val-de-Marne.

Bonne année 2021, vive Saint-Maurice !



Cédric Damien

Maire-adjoint chargé des relations sociales, de la vie associative, du numérique et des affaires générales
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

SOYONS MODERNES ET TRANSPARENTS !

De nombreuses villes en France et notamment du Val-de-Marne retransmettent en direct sur internet et les réseaux sociaux les séances du conseil municipal. Ces nouveaux moyens de communication permettent aux habitants, ne pouvant se déplacer, de pouvoir suivre à distance les échanges, les questions et réponses des différents groupes et, in fine, les décisions votées. Nous avons constaté que lors du dernier conseil municipal, le Maire a autorisé pour la première fois une retransmission en direct sur Facebook mais uniquement parce que celui-ci se déroulait à huis-clos (crise sanitaire). Nous souhaitons que cela se poursuive pour tous les conseils municipaux à venir. C'est votre ville, nous vous devons la plus grande transparence. Nous ne lâcherons pas car il est essentiel que toutes et tous puissiez entendre ce qui est décidé pour notre ville. Nous n'avons rien à cacher, passons à présent en direct sur internet. Il faut vivre avec son temps !



Katia Lessault

Conseillère municipale
Saint Maurice, nouvel élan !
mvsm94410@gmail.com

ENFIN UNE MAIRIE DE QUARTIER À MONTGOLFIER !

Rééquilibrer les quartiers, tel est mon fil rouge depuis 2014. Nous avons réitéré cette proposition dans le programme de Saint-Maurice en commun. En 2021 les habitants des quartiers Est de la commune auront accès aux services municipaux. La présence des services publics est ainsi renforcée, c'est un facteur d'amélioration du cadre de vie et de la sécurité.

Par contre nous avons exprimé notre réprobation sur l'implantation conjointe, par convention avec l'Etat, d'un Pôle France Services qui va desservir les trois villes du canton, et qui ne va reposer que sur les seuls agents municipaux, polyvalents. Ces derniers ne seront que les relais de services comme la CAF, les impôts, ou Pôle Emploi. Nous doutons de l'efficacité de ce système à distance, d'autant que certains de ces services, ont fermé leur permanence locale.

La place existe dans les locaux, pour implanter un espace pour la vie de quartier. Nous consulterons les habitants afin de décider à quoi peut ressembler la Maison commune.



Claude Nicolas

Conseiller municipal
Liste Saint-Maurice en commun
<https://saintmauriceencomm.wixsite.com/st-maurice-en-commun>

PERMANENCES

de la Municipalité

Les permanences de la Municipalité sont **suspendues**.

de votre Député

Michel Herbillon tiendra sa permanence en mairie de Saint-Maurice le **lundi 18 janvier 2021** à partir de 18 h.

17/01

**GRANDE PHARMACIE
DE CHARENTON**

3 Place des Marseillais
à Charenton
01 43 75 14 68

24/01

**PHARMACIE
DU MARCHE**

68 bis rue de Paris
à Charenton
01 43 68 00 38

31/01

**PHARMACIE
DU PLATEAU**

52 rue Gabrielle
à Charenton
01 43 68 06 61

07/02

**GRANDE PHARMACIE
DE SAINT MAURICE**

7 rue du Maréchal Leclerc
à Saint-Maurice
01 43 96 44 93

14/02

**PHARMACIE
MONDOT**

2 rue du Général Leclerc
à Charenton
01 43 68 03 97

**PHAR
MACIES**

**URGENCES
MÉDICALES**

Le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe **SAMI** : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20 h à 24 h, le samedi de 14 h à 24 h et le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h. 14 rue du Val d'Osne – Saint-Maurice

**ÉTAT
CIVIL**

Naissances

Safiya BOUSKAIA – Anaïs ALLA –
Louis LATTRON LOURME – Léonie
SANZOVO – Lénah BERRADA –
Muhamed ALAYA – Aaron NATAF –
Maël GILLAIZEAU – Mya
KOUHANA – Noah ZERDOUN.

Décès

André BREDILLOT – Claude
TAUVENT – Jacqueline CAVALIÉ
veuve SANFILIPPO – Ginette
LABBE veuve GIRAUD – Pierrette
LECHANTRE CHANUT – Maurice
BITTON – Richard VILLIBORD –
Daniele DUBOIS veuve POILLY –
Michelle GUILLOU – Marie-Claude
STOCKEL GRIFFON – Andrée REY
DUSSOL – Michelle COCHONNET
veuve LESUEUR – Lucette
LECLERC veuve VALLÉE –
Bernadette VINOY épouse PARIS –
Catherine GIRARD – Michel
BARLAN – Janine BÉDU veuve
ROPARS.

Mariages

Kévin MARJANOVIC et Khrystyna
DUTKA – Joshua MEDINA et Claire
TEXIER – Bruce NGUYEN et Ayleen
IBARRA RAMIREZ – Philippe
SIBILLE et Stephanie KEWANG
AMBANE – Pascal DUCHON et
Thanva KOULOURATH.

PACS

Kouassi KOFFI et Tatiana
LARGITTE – Stéphane COURTOIS
et Diana KOCHAROVSKAYA –
Stéphane ZAGAR et Lisa GOMES
CIPRIANO.

HOMMAGE

Madame Danielle Bocquet est décédée le 24 décembre à l'âge de 81 ans et a été inhumée en l'église Saint-André le 31 décembre.

Kinésithérapeute en chef aux Hôpitaux de Saint-Maurice, ancienne maire-adjointe en charge des solidarités et des seniors, Danielle Bocquet était une figure de la vie mauritienne. Présidente du Club Diamant, nous nous souviendrons des spectacles qu'elle préparait pour la Semaine Bleue. Très engagée également pour le Téléthon, elle a tenu de longues années un stand au village du Téléthon. La Ville présente ses sincères condoléances à ses proches. Un hommage lui sera rendu dans le magazine municipal de février.

**RECENSEMENT
REPORTÉ À 2022**

La situation sanitaire conduit l'INSEE à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement qui aurait dû commencer ce 21 janvier. **Soyez vigilants, notez bien qu'aucun agent recenseur ne passera à Saint-Maurice cette année.**

Benoît LAGANE

Le conteur cathodique

SOUS
RESERVE DE
L'EVOLUTION
DE LA CRISE
SANITAIRE



VENDREDI 5 FEVRIER 2021 - 20H

INFOS ET BILLETTERIE:

<https://www.ville-saint-maurice.com>

RENSEIGNEMENTS:

01 45 18 80 04 (répondeur)

THÉÂTRE DU VAL D'OSNE

49 rue du M^{al} Leclerc

94410 Saint-Maurice

